

MESSAGE DU PRESIDENT DE LAUSANNE REGION
ASSEMBLE GENERALE DU 29 AVRIL 2004 A MEZIERES

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir de pouvoir ouvrir notre assemblée de printemps de Lausanne Région à Mézières, berceau du Général Henri Guisan et siège international de la Grange Sublime.

Permettez-moi d'adresser un très cordial salut à quelques unes des nombreuses personnalités qui nous font l'amitié d'assister à nos débats. A tout seigneur, tout honneur, je commencerai par M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, accompagné de Mme Surchat-Vial, Cheffe du service cantonal de l'aménagement du territoire (nos deux orateurs du jour). Un cordial salut à M. Decrauzat, municipal à Echallens et M. Jomini, municipal à Morges. MM. Michod et Pidoux représentent l'association du Gros-de-Vaud et M. Raphaël Conz le Service cantonal de l'économie. La société d'exploitation de Beaulieu est représentée par Mme Crausaz et M. Debétaz. Nous apprécions aussi la présence de M. Hirsig de la SIC et celle de M. Jean Chevallaz, « supporter » actif de la première heure de notre association. Quant aux personnalités que j'aurais omis de citer, elles auront droit à un verre additionnel lors de l'apéritif !

Quelques personnes me demandent de les excuser. Il s'agit particulièrement des 6 autres Conseillers d'Etat, de nos Préfets et de 5 associations régionales. Mais je citerai nommément notre collègue syndic de Paudex, M. Serge Voruz, absent sur ordre de la Faculté. Nous lui souhaitons un plein et rapide rétablissement de sa jambe, qui refuse de se soumettre à ses injonctions, malgré l'ordre de marche de son détenteur !

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à M. Zwissig, Syndic des Grands Pantets.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Depuis notre dernière assemblée générale, ce n'est pas que de l'eau qui a coulé sous les ponts. Nombre d'entre vous ont été largement impliqués dans nos différents travaux, dont votre Bureau de coordination qui a siégé à 6 reprises pour apporter une réponse aux nombreux problèmes qui lui sont soumis.

Pour les six mois écoulés, je relèverai plus particulièrement les travaux du groupe Toxicomanie, dont vous avez pu apprécier le résultat dans le cadre de la Journée de réflexion qu'il a organisé le 12 février dernier. Un rapport détaillé vous sera prochainement adressé, mais je vous en dévoile la conclusion :

Cette journée de réflexion a permis à la centaine de professionnels de différents horizons de se rencontrer et de dialoguer avec les politiques. Tous se sont montrés enthousiastes et souhaitent que ce type de réflexion soit réédité dans 2 ans en abordant, entre autres questions, la problématique de la prévention dans les milieux « techno ».

Merci à la Commune de Renens pour la mise à disposition, à prix d'amis, des locaux et merci aux acteurs de Lausanne Région pour leur implication créative dans la réussite de cette Journée de réflexion.

Concernant le projet de piscine olympique couverte, la majorité des communes préavisent favorablement sur le principe, tout en demandant une analyse exhaustive sur le mode de financement, tant de l'investissement que des frais de fonctionnement. Ce dossier fait actuellement l'objet de discussions entre la Ville de Lausanne et les services cantonaux concernés, tant pour la définition du lieu éventuel d'implantation que du type d'activités connexes possible. Nous espérons pouvoir vous en dire plus lors de vos prochaines réunions de secteurs.

Reste la problématique de la répartition future du déficit du Centre de glace de Malley. En effet, la convention liant les communes de Lausanne, Prilly et Renens arrivera bientôt à échéance et une solution se devra d'être trouvée pour une participation élargie aux coûts, ceux-ci étant aussi le fruit d'un usage très largement régional de cette infrastructure. Là aussi, les réflexions sont en cours.

Quant aux autres groupes de travail, leurs travaux sont largement présentés dans notre rapport d'activités 2003. Je n'y reviendrai pas dans ce message, si ce n'est pour assurer nos délégués du soutien du Bureau de coordination dans leurs réflexions.

Reste notre Office de promotion économique, qui a accroché une nouvelle médaille à son palmarès, avec le succès rencontré dans l'organisation de notre deuxième édition du prix Lausanne Région Entreprendre. Une trentaine de projets sérieux, issus de différents secteurs d'activités, ont été soumis à la Commission d'évaluation, elle-même formée de professionnels reconnus. Merci à son président, M. Guy-Philippe Bolay, municipal à Lutry, aux membres du Jury et à notre Office pour la maestria avec laquelle ils ont piloté cette opération.

Comme nous avons la chance de pouvoir accueillir, à l'issue de notre partie statutaire, deux orateurs de grande qualité, je vous parlerai du projet et du projet pilote d'agglomération sous forme d'entrée en matière tout à l'heure.

Je vous remercie une première fois de votre attention.

PROJET ET PROJET PILOTE D'AGGLOMERATION

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Lors de notre dernière assemblée générale, je vous avais tenu informé de la demande fédérale de pouvoir disposer, pour fin août 2004, d'un projet d'agglomération, à ne pas confondre avec le projet pilote engagé en février 2002.

Pour rappel, le projet d'agglomération devait s'inscrire dans la future planification financière fédérale en faveur du trafic d'agglomération. Mais pour pouvoir prétendre à une partie des 300 à 350 millions annuels, le contre-projet à l'initiative Avanti devait encore être approuvé par le Souverain.

Le vote négatif du 8 février dernier a balayé nos espoirs en matière de co-financement, du moins à court voire moyen terme. Reste la votation à venir sur la nouvelle péréquation fédérale, mais les montants prévus sont divisés par 10, en regard de ceux précités. De plus, un vote positif est très aléatoire, si l'on considère le bouclage teinté de rouge des comptes 2003 de certains cantons « payeurs », donc appelés à passer « à la caisse » de la péréquation.

Faut-il dès lors « baisser les bras », et attendre des jours meilleurs ? Votre Bureau de coordination a décidé de faire bonne figure à mauvaise fortune. Par voie de circulation en novembre 2003, vous nous aviez accordé un crédit cadre de fr. 250'000.-- pour le projet d'agglomération, à prélever sur notre fortune. A fin février 2004, nous avons dépensé environ fr. 30'000.--, correspondant à notre part des travaux engagés avec le canton. Sur proposition de vos délégués au Comité de pilotage, le BC a ramené le montant à fr. 140'000.--, part estimée à notre charge pour achever les travaux en cours, selon la planification cantonale.

Lors de sa séance du COPIL du 19 mars 2004, nous avons pris acte de la décision cantonale d'intégrer le projet d'agglomération dans le futur Plan directeur cantonal. Dès lors, notre association restera présente dans le Comité de pilotage, mais ne sera plus appelée à délier sa bourse. Après avoir entendu tous les membres de Lausanne Région impliqués dans cette réflexion, le BC a décidé de laisser la ligne de crédit ouverte, afin d'assurer nos charges en faveur des secteurs.

Notre nouvelle stratégie de travail consiste dès lors à coordonner les réflexions en cours dans les trois secteurs, principalement pour celles ayant trait à la mobilité. Nous voulons également apporter un appui à l'élaboration des schémas directeurs sectoriels, principalement par la constitution d'une cellule de travail commune impliquant des représentants de la région, de la ville de Lausanne et des communes concernées.

Ce groupe pourra, selon les besoins, élaborer les documents nécessaires, apporter ses compétences aux forces mises en place au niveau des secteurs et coordonner les travaux. Il sera également au service des instances politiques régionales afin de les aider à analyser les documents mis en consultation. De ces travaux découlera notre nouveau schéma directeur des déplacements, lui-même alimenté par la dernière campagne de comptage du trafic fin 2000. Quant à l'utilité de notre futur document, il ne fait aucun doute.

En effet, le canton ayant décidé d'intégrer un volet agglomération dans le futur Plan directeur cantonal, seul notre schéma directeur des déplacements révisé nous permettra de nous prononcer en toute connaissance de cause sur le projet cantonal. A défaut, nous serions contraints d'intervenir « en ordre dispersé », avec pour conséquence probable de ne pas être pris en considération.

Nous profitons de la participation de M. Mermoud à notre assemblée pour lui lancer un appel à la mise en place d'une procédure de consultation et de concertation approfondie, à l'occasion de l'élaboration du volet agglomération du plan directeur cantonal. Ces échanges doivent porter dans un premier temps sur les options retenues à ce stade des travaux, puis, ensuite, sur le projet lui-même.

Il nous semble essentiel que les options de base – en particulier le choix à effectuer parmi les 3 scénarios proposés – fassent l'objet d'un débat politique dès que possible et préalablement à l'élaboration du document final. En l'absence d'une telle consultation, les travaux ultérieurs s'en trouveraient incontestablement dévalorisés et appelleraient de notre part la prise d'une certaine distance.

Mais les délais sont courts : le Conseil d'Etat sera probablement appelé début de cet automne à se prononcer sur les grands objectifs du Plan directeur. Dès lors, les grandes lignes de notre travail se devront d'être établies très rapidement. Une première séance de coordination a d'ores et déjà réuni les trois responsables politiques des groupes de travail « mobilité » de nos trois secteurs. Ils ont pris la décision de principe, à valider par leurs comités respectifs, de s'engager dans la voie d'une collaboration aussi poussée que possible, portant sur :

- L'élaboration en commun des instruments de planification au niveau des secteurs
- L'intégration de ces réflexions dans le projet-pilote agglomération lausannoise, en particulier en ce qui concerne les aspects financiers et institutionnels, mais aussi sur le plan économique
- La mise en place d'une structure politique de coordination, sous leur égide.

La nécessité de s'unir pour réfléchir ensemble et pour disposer des éléments techniques nécessaires pour faire valoir le point de vue régional débouche donc sur la mise en place immédiate d'une structure de collaboration technique, avec son pilotage politique, renforcement de la collaboration régionale dont nous pouvons nous réjouir. Quant à la cellule technique, elle prendra très rapidement contact avec vous, pour faire le tour de cette question. De vos réponses découlera le bien-fondé de nos propositions au Canton.

Et le projet pilote d'agglomération dans tout ça ?

Le nombre restreint de nos forces vives nous a obligé de surseoir aux travaux du projet pilote durant 6 mois, pour privilégier notre temps en faveur du projet d'agglomération. Aujourd'hui nous avons repris « le taureau par les cornes ». Les thèmes suivants seront traités par le projet pilote : institution – grands équipements – financement – économie. Les travaux de ce dernier volet arrivent à terme, et ils vous seront présentés le 13 mai lors d'une séance plénière, avant d'être repris dans le détail lors de vos prochaines séances de secteurs. Dès lors, l'assemblée générale d'automne sera appelée à se prononcer sur notre stratégie future en matière de développement économique.

Quant aux 3 autres volets, soit : institution, grands équipements et financement, ils seront débattus avec vous au fur et à mesure de l'avancement des réflexions des groupes de travail. Leurs ratifications finales vous appartiendront au printemps 2005. Nous tablons donc sur le fait que la région disposera, au moment où ses instruments de planification en matière d'aménagement et de transports parviendront à maturité, d'un plan d'action institutionnel lui permettant d'envisager, à court terme, de s'engager dans la voie d'une collaboration accrue. L'aboutissement de cette réflexion devrait aussi coïncider avec la mise en place par le canton des nouveaux instruments de collaboration à l'échelle régionale et de l'agglomération, conformément à notre nouvelle Constitution.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim